



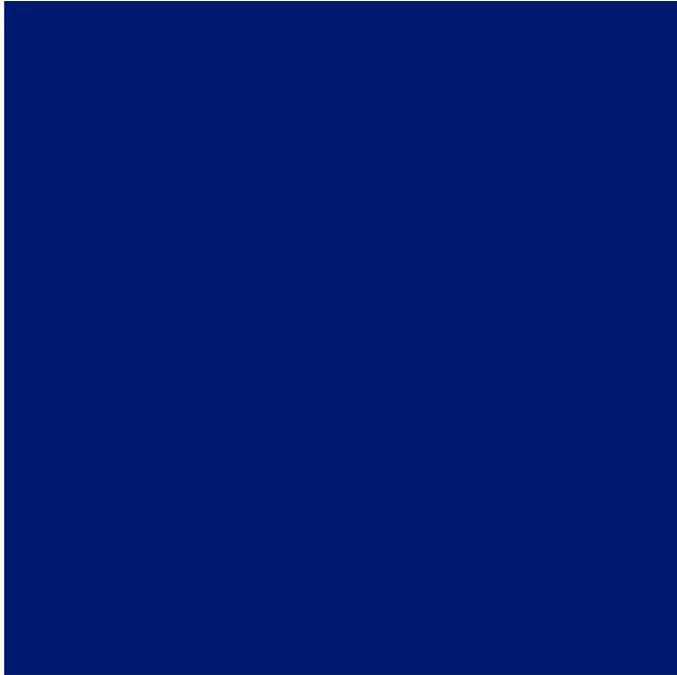
**gpcu pb**

Présentation du projet  
de réseau de chaleur  
**Grand Poitiers  
chauffage urbain –  
Poitiers Biard**

Réunion publique  
10 décembre 2024



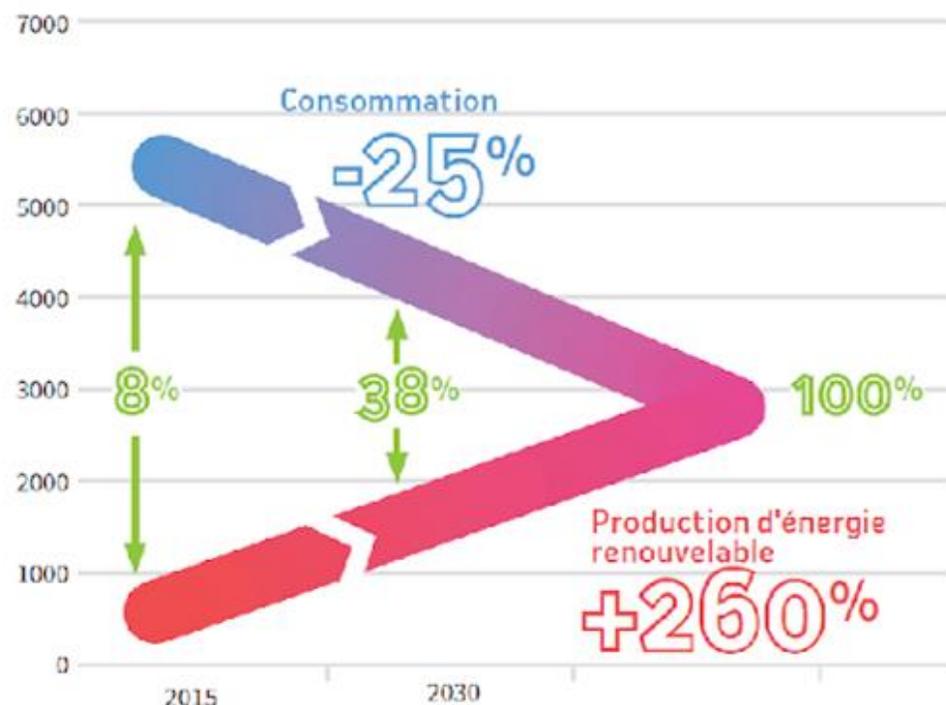
# Objectifs territoriaux Grands Poitiers Schéma directeur des énergies



Jean-Louis Fourcaud, *Vice président Grand Poitiers en charge de la Voirie dont l'éclairage des voiries et Etablissements recevant du public (ERP)*

# Les grands objectifs du Schéma directeur des énergies

GWh



**Baisse des consommations d'énergie:**  
-25%

**Baisse des émissions de gaz à effet de serre:**  
-34%

**Une hausse de la production des énergies renouvelables:**  
+260% par rapport à 2015



# Les forces du réseau de chaleur de Poitiers-Biard

- **Un réseau public**
  - Le réseau appartient à Grand Poitiers qui en délègue la gestion à Dalkia (délégation de service public). C'est Grand Poitiers qui fixe les règles du contrat et les fait respecter.
- **un outil performant, de mutualisation et de solidarité**
  - Les abonnés bénéficient d'un service de fourniture de chaleur la chaleur est disponible 24h/24. Tout est inclus, même les éventuels dépannages et remplacement de matériel, jusque dans les locaux techniques (hors distribution à l'intérieur des immeubles).
- **Une énergie à coût maîtrisé**
  - Le réseau dispose de plusieurs sources d'énergies ce qui permet de lisser l'impact des hausses des prix de marché des énergies, notamment le Gaz.
  - Près de 95% est d'origine renouvelable ce qui permet de bénéficier d'une TVA à 5,5%.
  - Une partie de l'énergie provient de l'usine de valorisation énergétique dont le prix est fixé par Grand Poitiers
- **Une grande adaptabilité**
  - C'est de l'eau chaude qui est distribuée, on peut donc ajouter ou adapter les sources de production d'énergie en fonction de l'évolution des technologies ou des réglementations



# Le développement du réseau participe aux enjeux du territoire

## Les enjeux environnementaux :

- Une multiplication par 1,5 d'énergie ENR&R) distribuées.
- Forte diminution à l'échelle du territoire de la part fossile, 24Gh de gaz, - 5 500 T/an de CO2

## Les enjeux sociétaux :

- Lutte contre la précarité énergétique,
- Le réseau de chaleur outil de solidarité : partage des investissements, accessibilité aux ENR&R aux plus faibles
- Le réseau de chaleur est un lien entre les quartiers.

## Les enjeux économiques :

- Investissements de près de 25 M€ générés sur le territoire.
- Des emplois générés en phase travaux.
- Des emplois directs et indirects en phase exploitation (Dalkia, sous traitants) à partir de 2025.



# Présentation du projet

Stéphanie David, *Chef de Projet Réalisation, Direction Technique et Grands Projets, **Dalkia***

Pierre Bertrand, *Chef de Projet Réalisation, **Climatelec***

# Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?



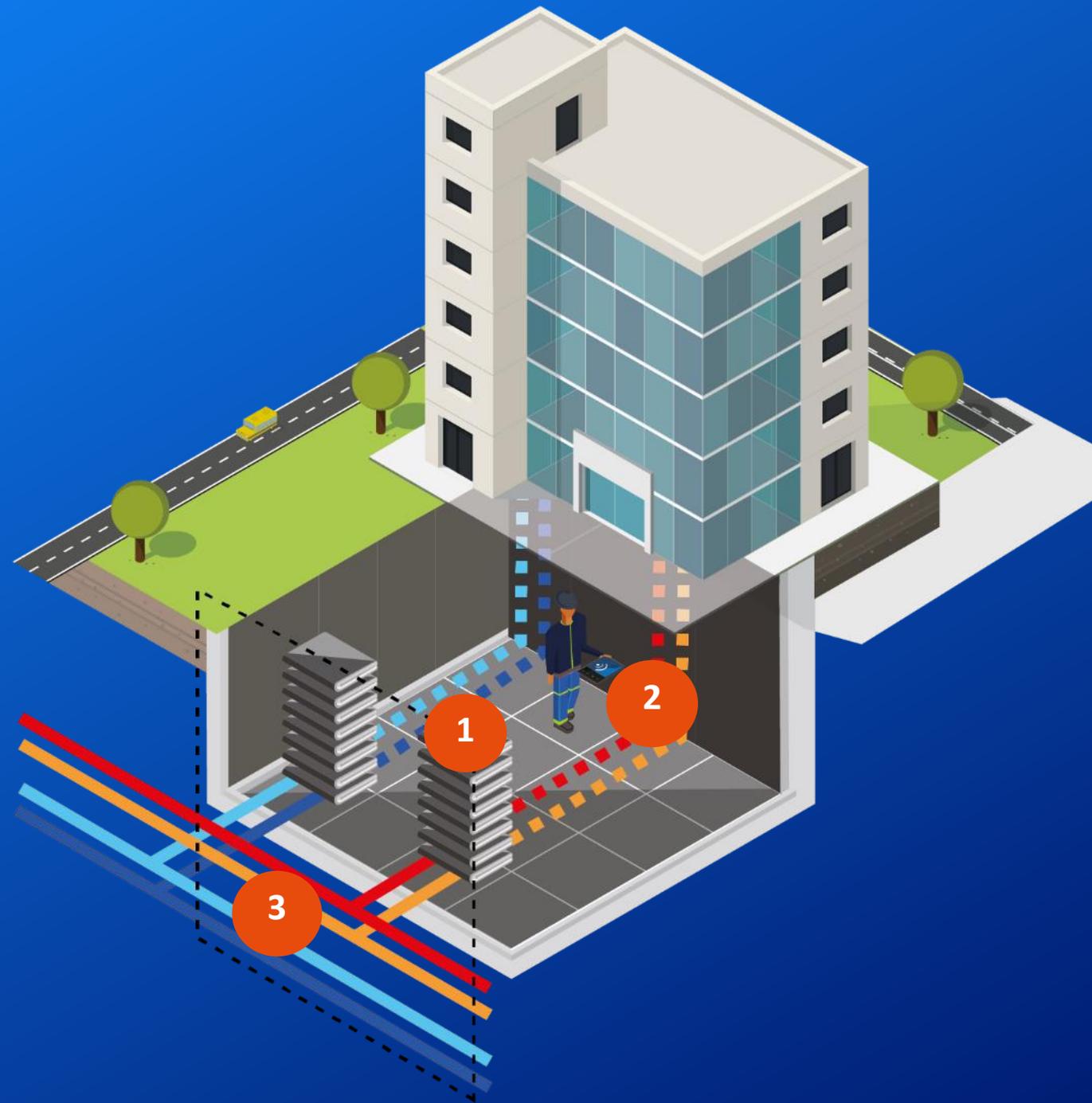
1 Unité(s) de production de chaleur renouvelable ou de récupération

2 Le réseau de distribution primaire aller conduit le fluide caloporteur jusqu'aux sous-stations d'échange.

3 Le circuit retour ramène le fluide refroidie pour être à nouveau chauffé par l'unité de production, puis renvoyé dans le circuit.

# La sous-station

- 1 Transfère de la chaleur au réseau interne du bâtiment via un échangeur de chaleur.
- 2 Une fois chauffée, l'eau du réseau interne alimente les radiateurs, planchers chauffants et fournit de l'eau chaude sanitaire.
- 3 Après son passage dans la sous-station, l'eau du réseau de chaleur repart refroidie en direction de la chaufferie où elle est à nouveau réchauffée.





# Un réseau à 95% d'ENR&R

- **13,5 km** de réseau
- **2500** équivalents logements
- **25 abonnés** et 55 sous-stations
- 1 nouvelle chaufferie **100% ENR**
- **Interconnexion** avec le réseau Grand Poitiers Chauffage Urbain – Poitiers St Benoît, Buxerolles
- **24 GWh** de chaleur livrée/an
- **5 500 Tonnes** de CO2 évitées/an l'équivalent des émissions de 2300 véhicules



# En quoi consiste les travaux de réseau de chaleur ?



1

Installation de barrières de protection pour sécuriser le chantier. Ouverture de la chaussée et réalisation des terrassements.

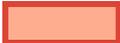
2

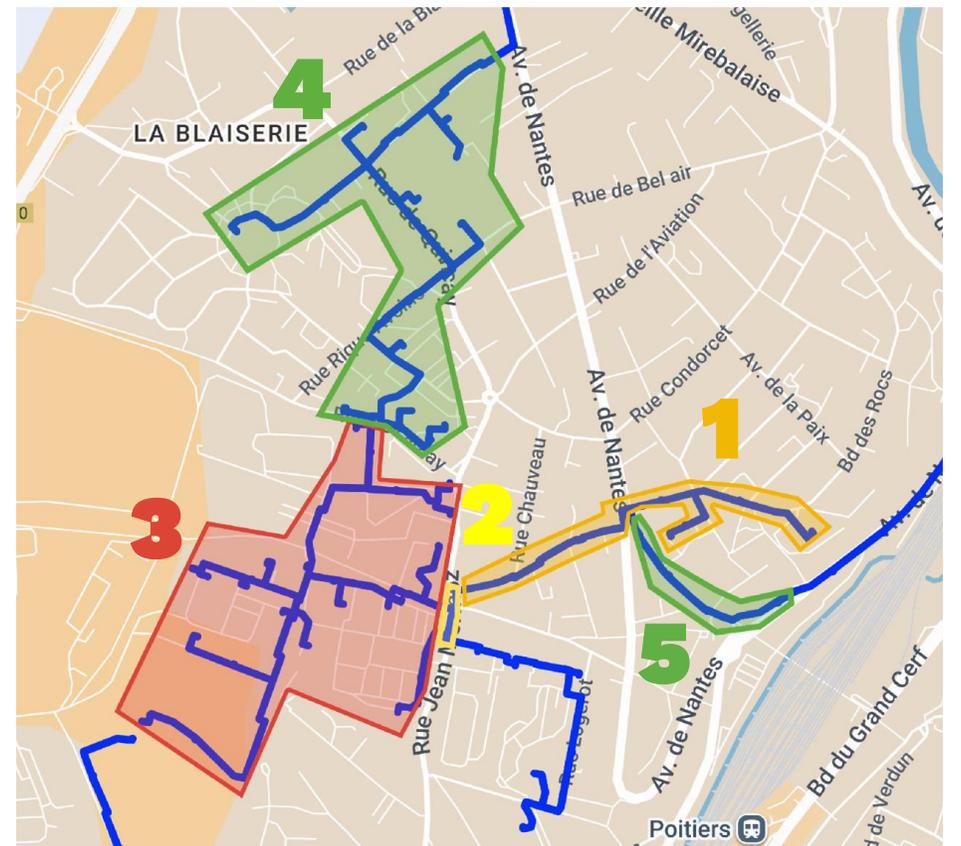
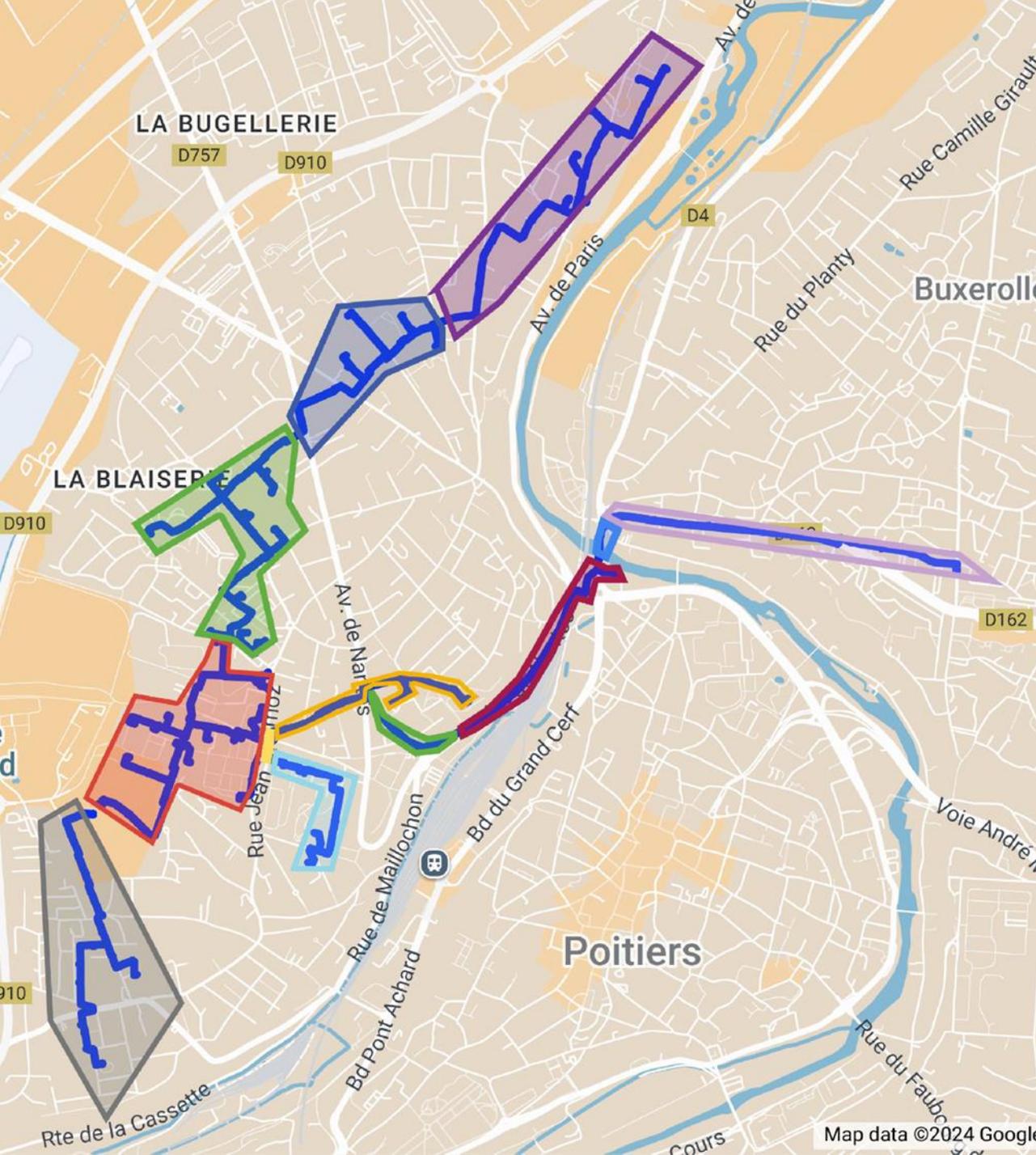
Pose des canalisations en acier et soudure. Contrôle de l'assemblage par un organisme agréé.

3

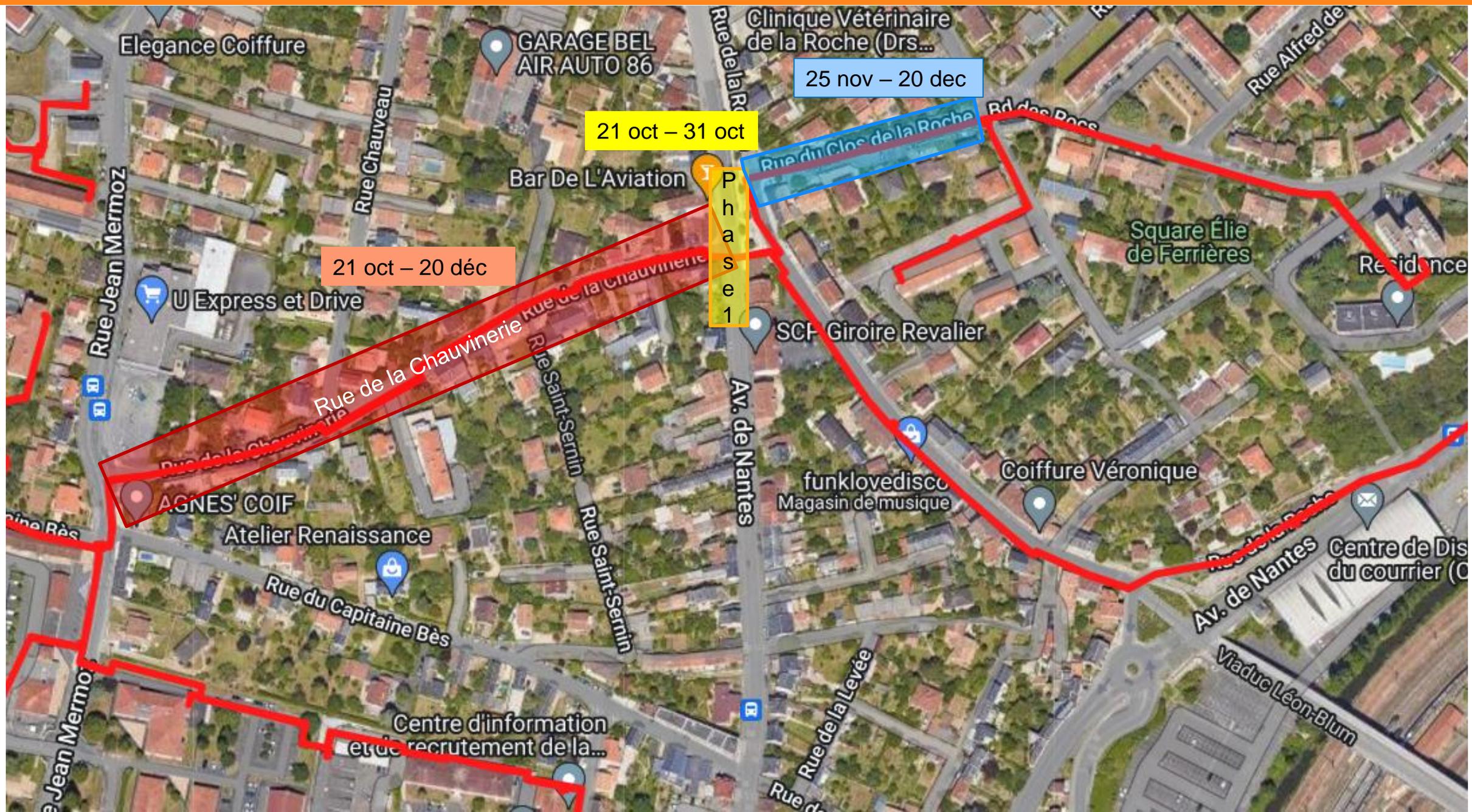
Comblement puis réfection de la chaussée.

# Zones de travaux Planning prévisionnel

-  Zone 1 : Octobre 2024 - janvier 2025
-  Zone 2 : Février 2025
-  Zone 3 : Janvier 2024 – juin 2025
-  Zone 4 : Janvier 2025 – mai 2025
-  Zone 5 : Janvier 2025 – Mars 2025



# Zone 1 : Octobre – décembre 2024



# Zone 1 : Rue du clos de la Roche et Boulevard des Rocs

25 Novembre - 20 décembre 2024

21 décembre - 5 janvier

à partir du 6 janvier 2025

fin janvier - début février 2025

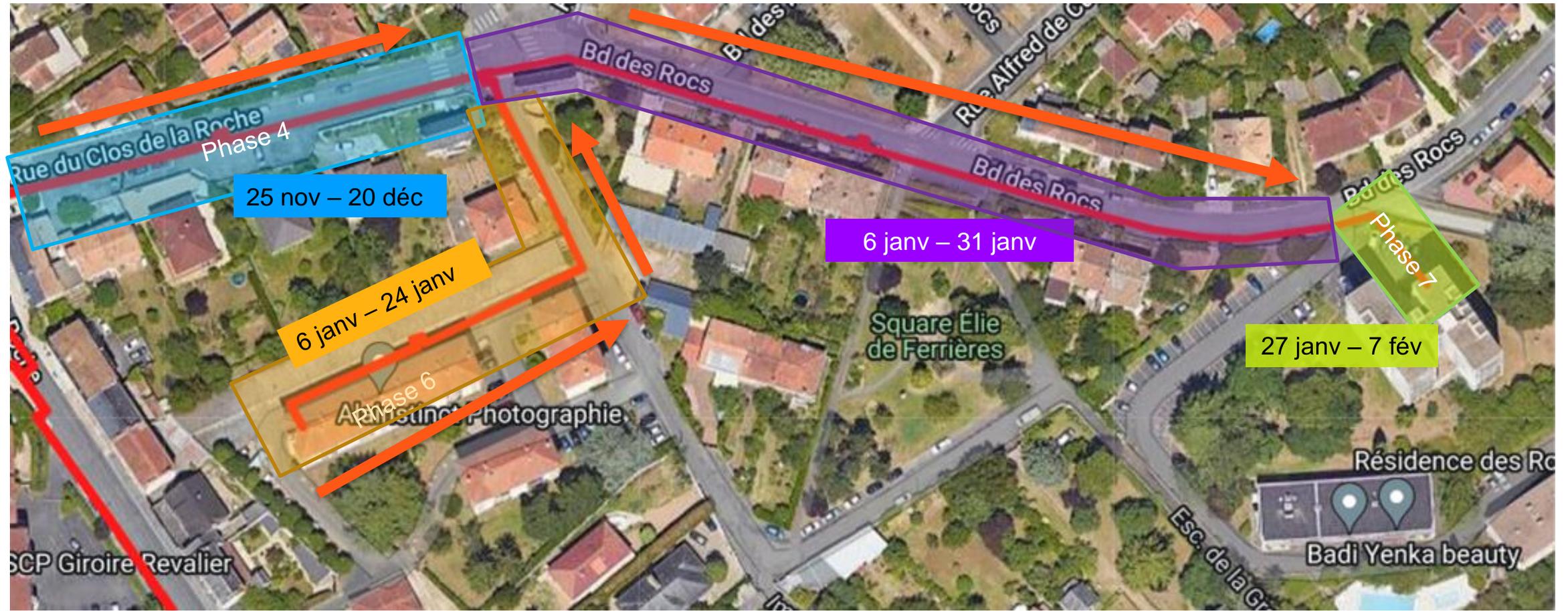
Phase 4

Pas de travaux

Phase 5

Phase 6

Phase 7



# Zone 1 : Rue du clos de la Roche et Boulevard des Rocs

25 Novembre - 20 décembre 2024

21 décembre - 5 janvier

à partir du 6 janvier 2025

fin janvier - début février 2025

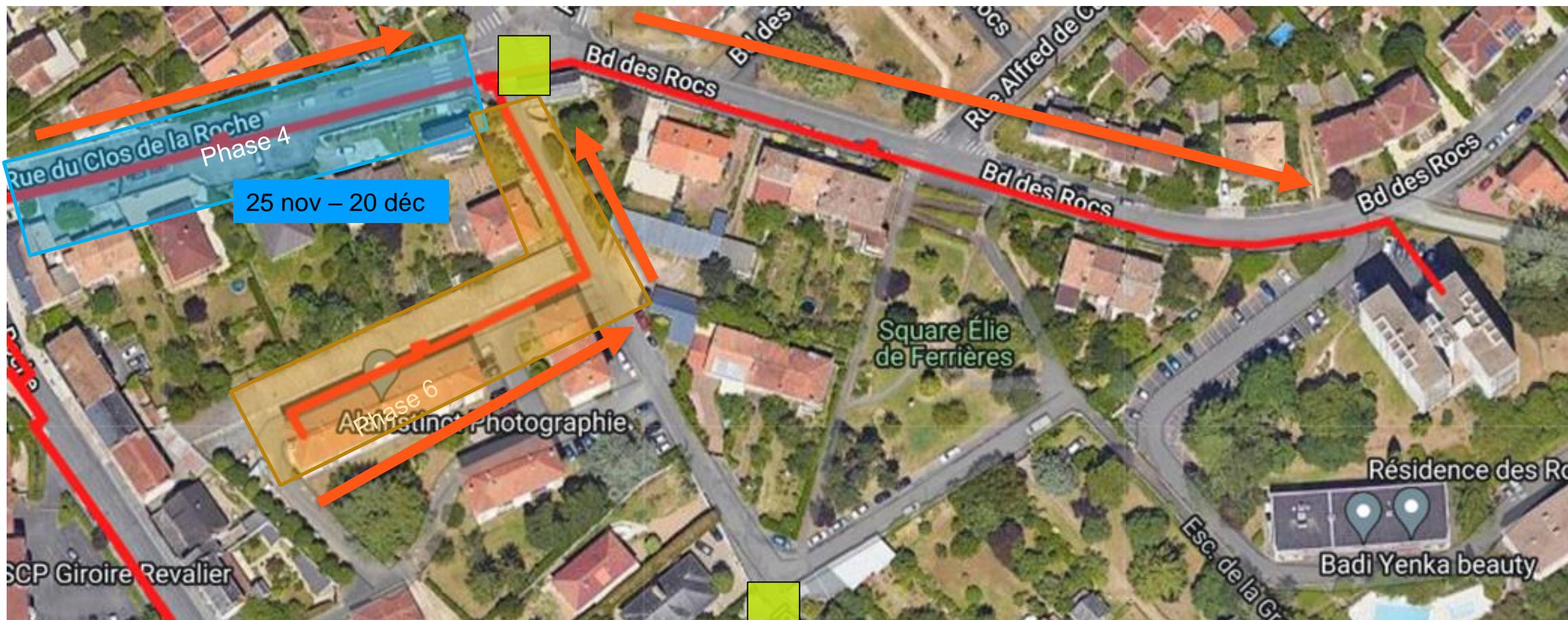
Phase 4

Pas de travaux

Phase 5

Phase 6

Phase 7



# Zone 1 : Rue du clos de la Roche et Boulevard des Rocs

25 Novembre - 20 décembre 2024

21 décembre - 5 janvier

à partir du 6 janvier 2025

fin janvier - début février 2025

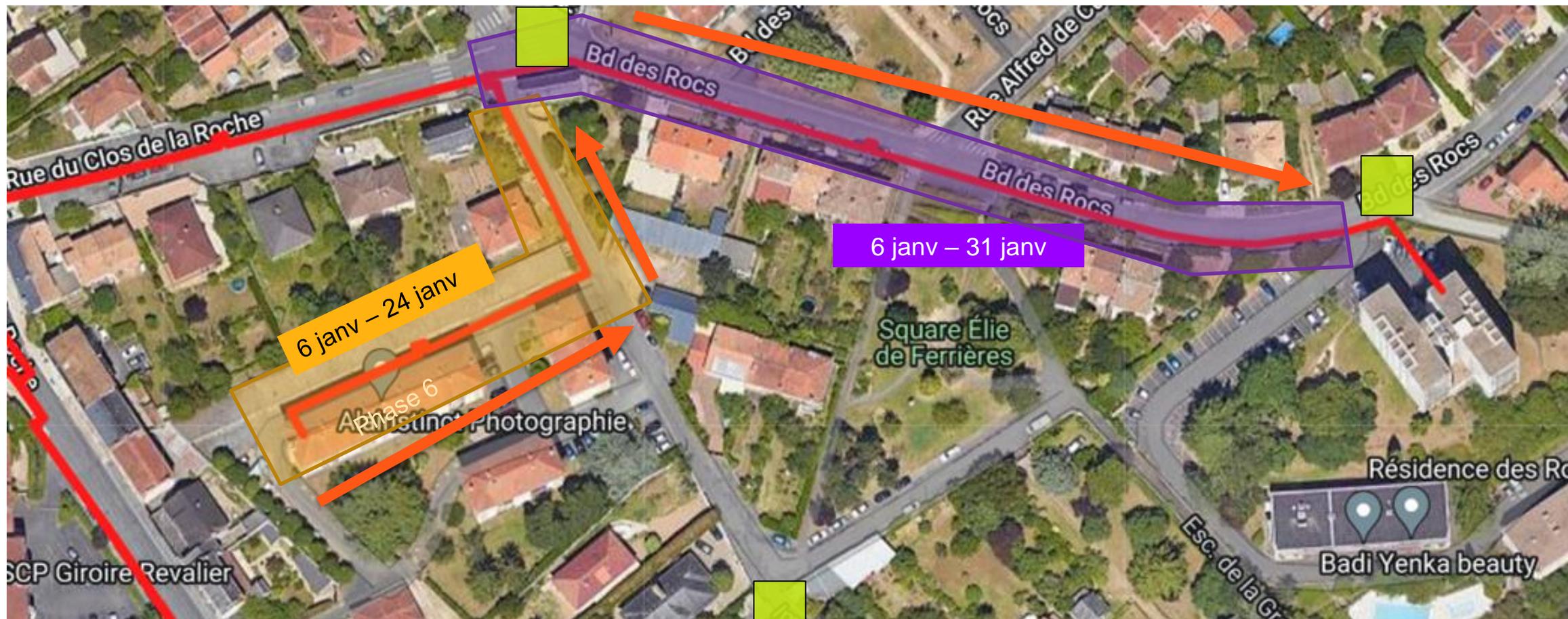
Phase 4

Pas de travaux

Phase 5

Phase 6

Phase 7



# Zone 1 : Rue du clos de la Roche et Boulevard des Rocs

25 Novembre - 20 décembre 2024

21 décembre - 5 janvier

à partir du 6 janvier 2025

fin janvier - début février 2025

Phase 4

Pas de travaux

Phase 5

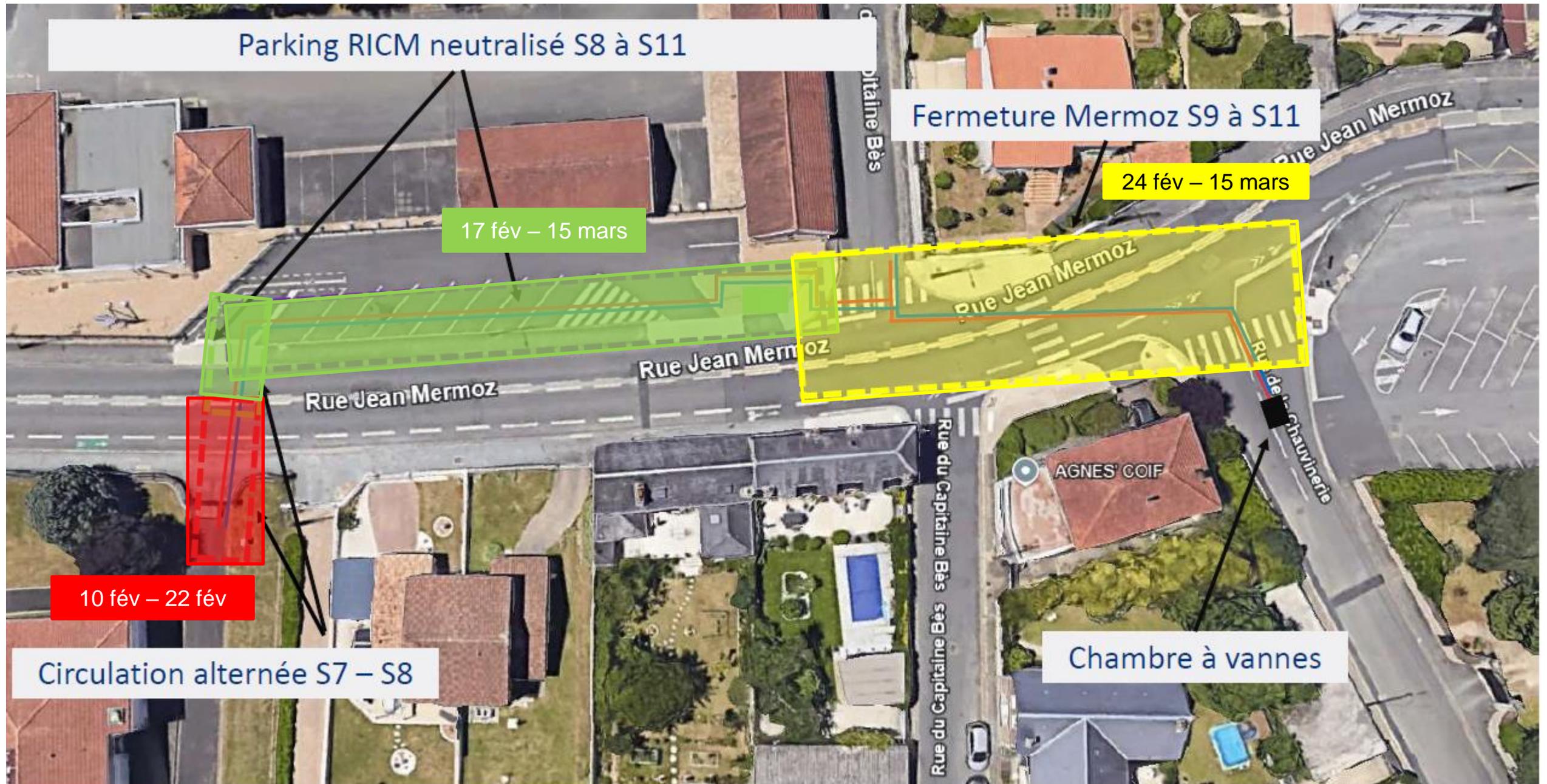
Phase 6

Phase 7





# Zone 2 : Avenue Jean Mermoz



Parking RICM neutralisé S8 à S11

Fermeture Mermoz S9 à S11

24 fév – 15 mars

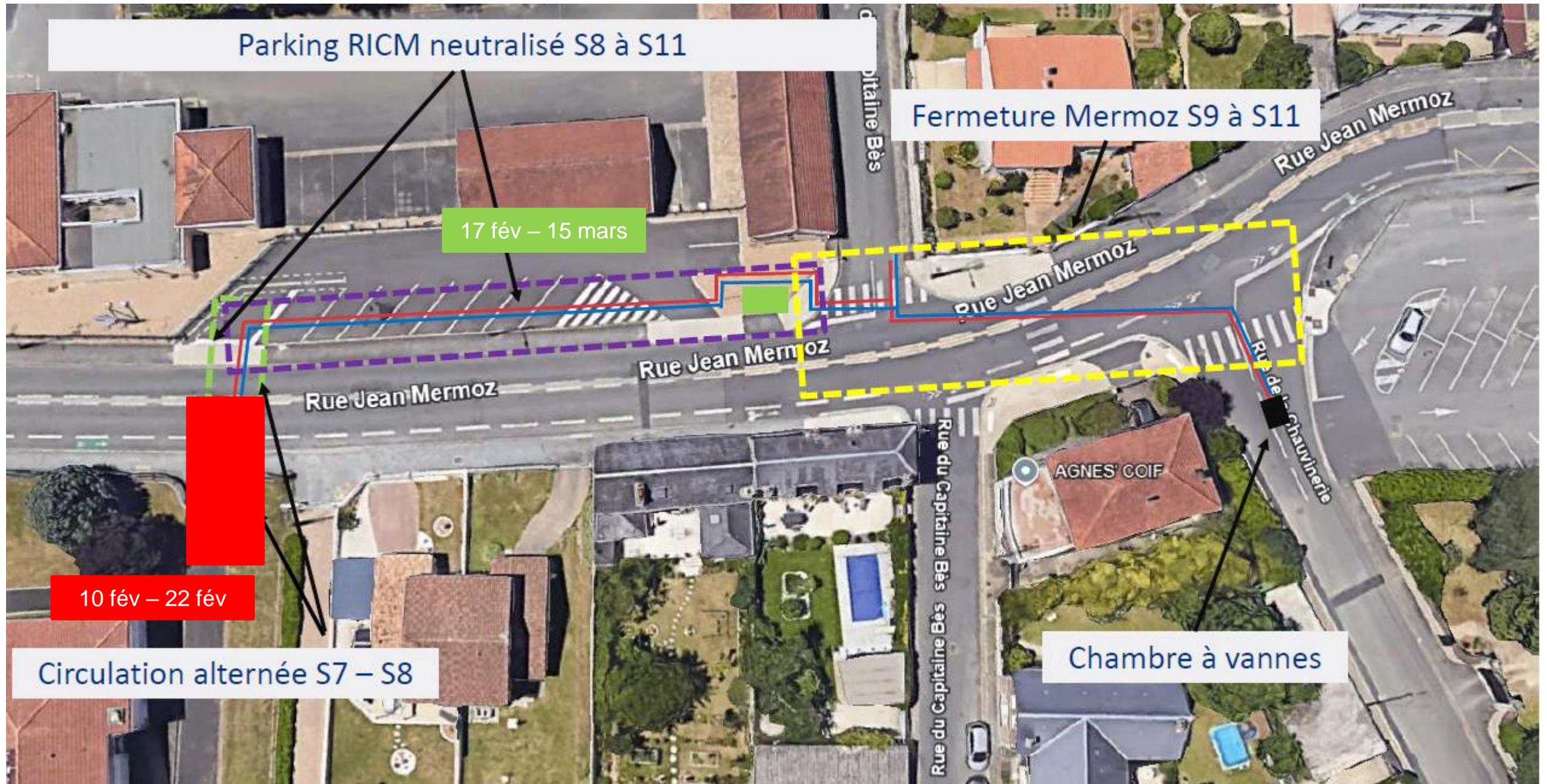
17 fév – 15 mars

10 fév – 22 fév

Circulation alternée S7 – S8

Chambre à vannes

# Zone 2 : Avenue Jean Mermoz



Parking RICM neutralisé S8 à S11

17 fév – 15 mars

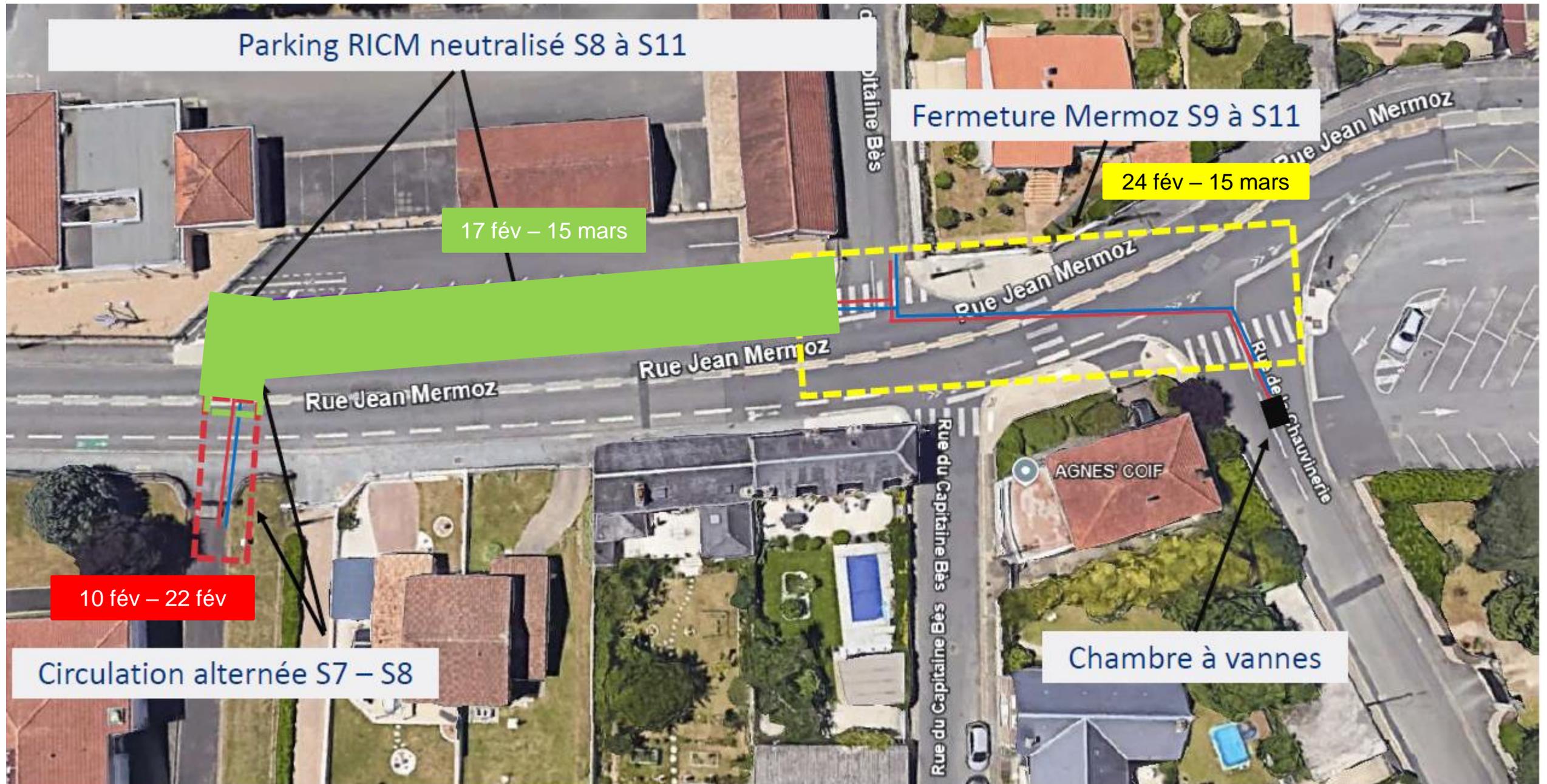
Fermeture Mermoz S9 à S11

10 fév – 22 fév

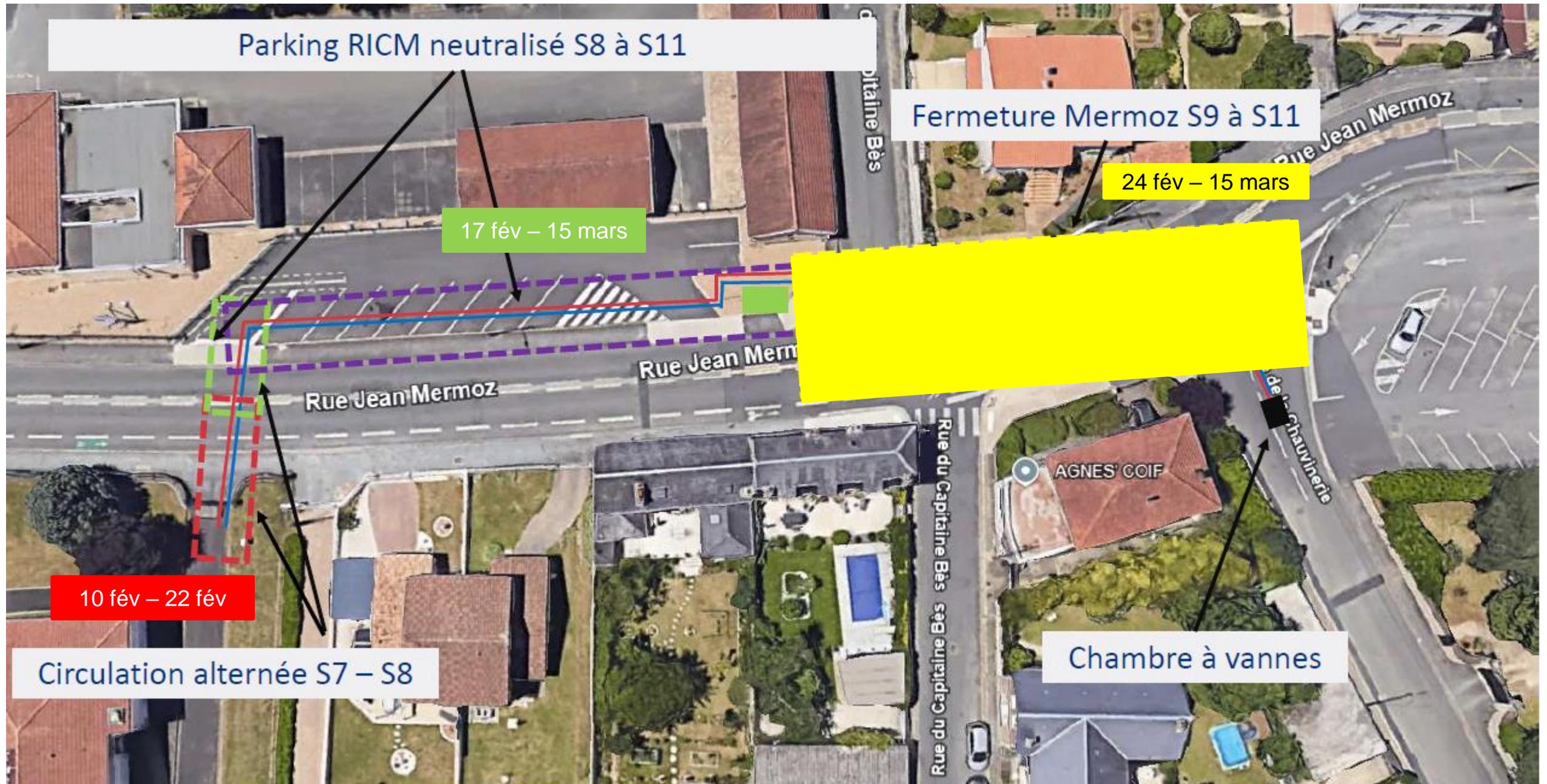
Circulation alternée S7 – S8

Chambre à vannes

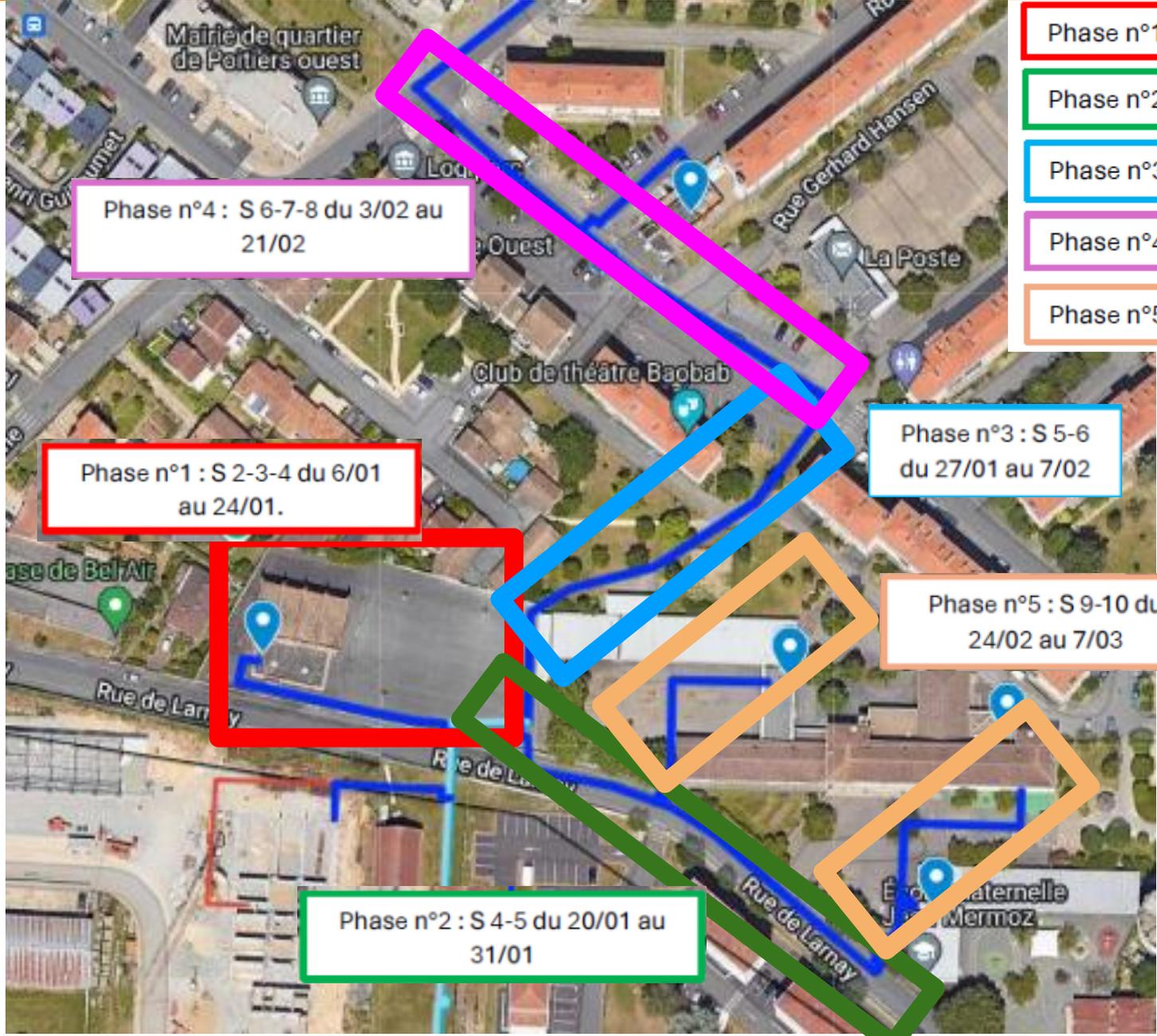
# Zone 2 : Avenue Jean Mermoz



# Zone 2 : Avenue Jean Mermoz



# Zone 4 : Rue de Larnay et rue Emile Roux



- Phase n°1 : Cour du Gymnase Bel Air
- Phase n°2 : Rue de Larnay.
- Phase n°3 : Espace vert entre la cour du gymnase Bel Air et la rue Emile Roux.
- Phase n°4 : Rue Emile Roux.
- Phase n°5 : Cours des écoles Jean Mermoz. (Vacances scolaires)

Phase n°1 : S 2-3-4 du 6/01 au 24/01.

Phase n°4 : S 6-7-8 du 3/02 au 21/02

Phase n°3 : S 5-6 du 27/01 au 7/02

Phase n°5 : S 9-10 du 24/02 au 7/03

Phase n°2 : S 4-5 du 20/01 au 31/01

# Zone 4 : Rue de Larnay et rue Emile Roux



Phase n°1 :

Cour du Gymnase Bel Air

Phase n°2 :

Rue de Larnay.

Phase n°3 :

Espace vert entre la cour du gymnase Bel Air et la rue Emile Roux.

Phase n°4 :

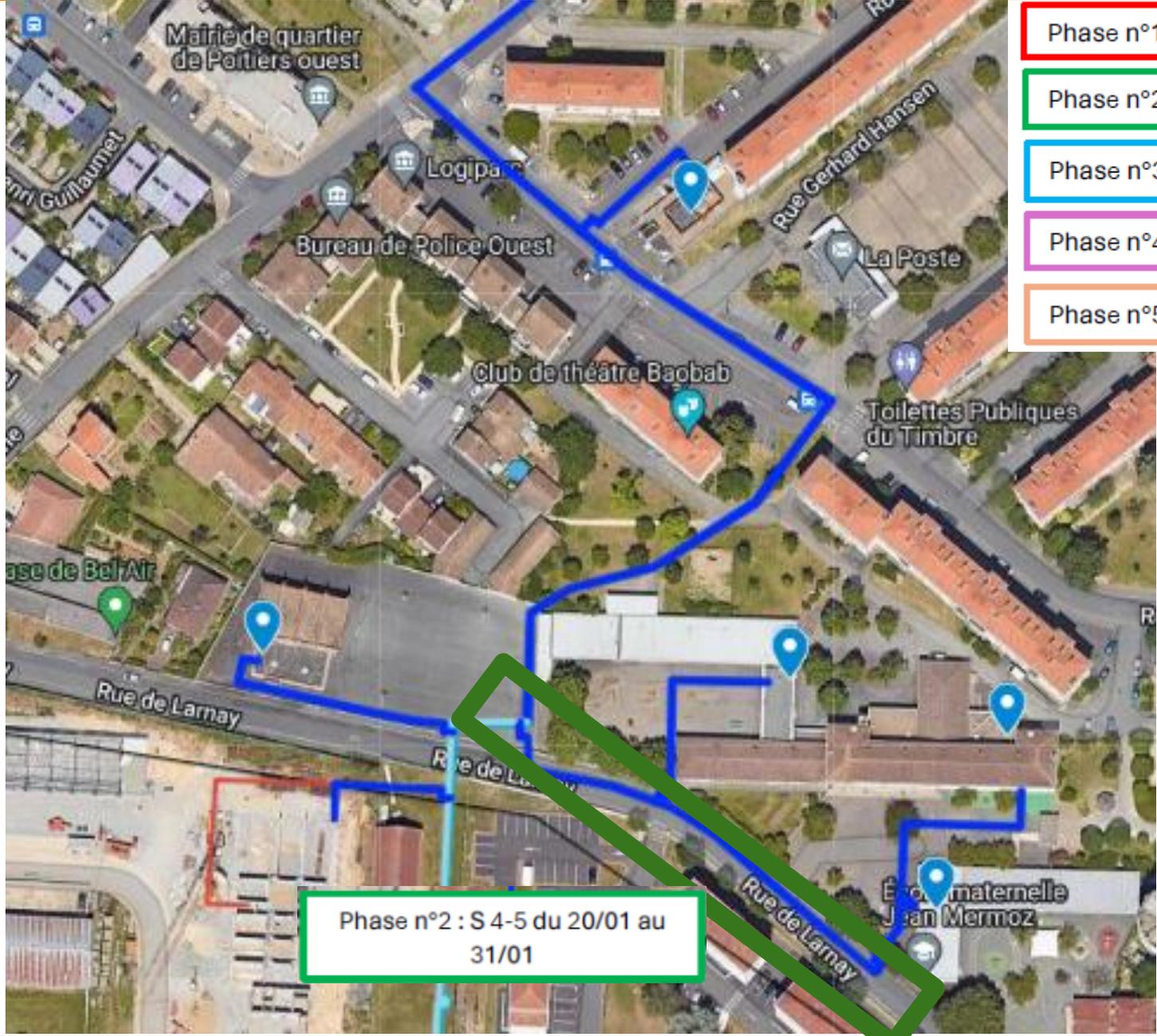
Rue Emile Roux.

Phase n°5 :

Cours des écoles Jean Mermoz. (Vacances scolaires)

Phase n°1 : S 2-3-4 du 6/01 au 24/01.

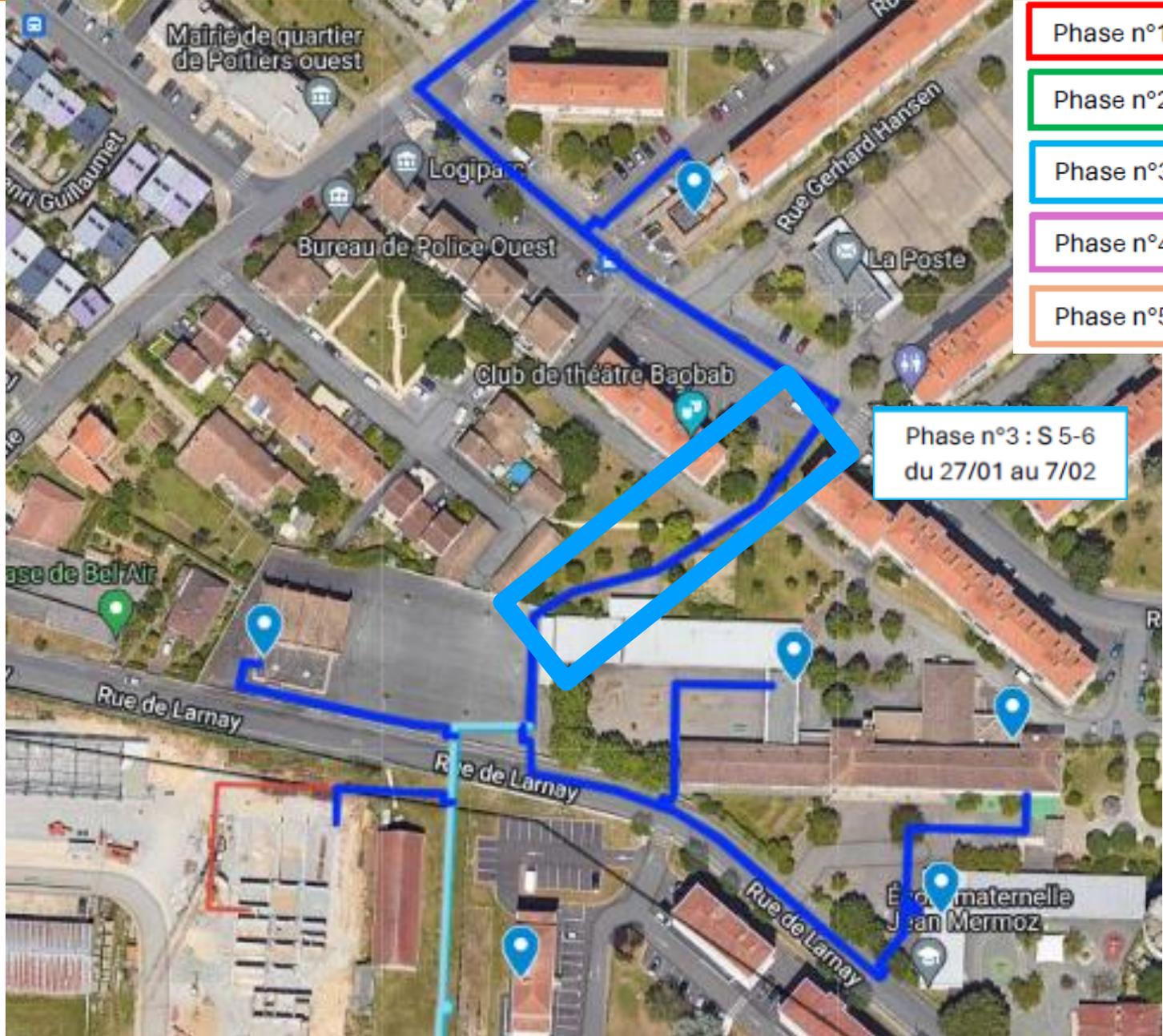
# Zone 4 : Rue de Larnay et rue Emile Roux



- Phase n°1 : Cour du Gymnase Bel Air
- Phase n°2 : Rue de Larnay.
- Phase n°3 : Espace vert entre la cour du gymnase Bel Air et la rue Emile Roux.
- Phase n°4 : Rue Emile Roux.
- Phase n°5 : Cours des écoles Jean Mermoz. (Vacances scolaires)

Phase n°2 : S 4-5 du 20/01 au 31/01

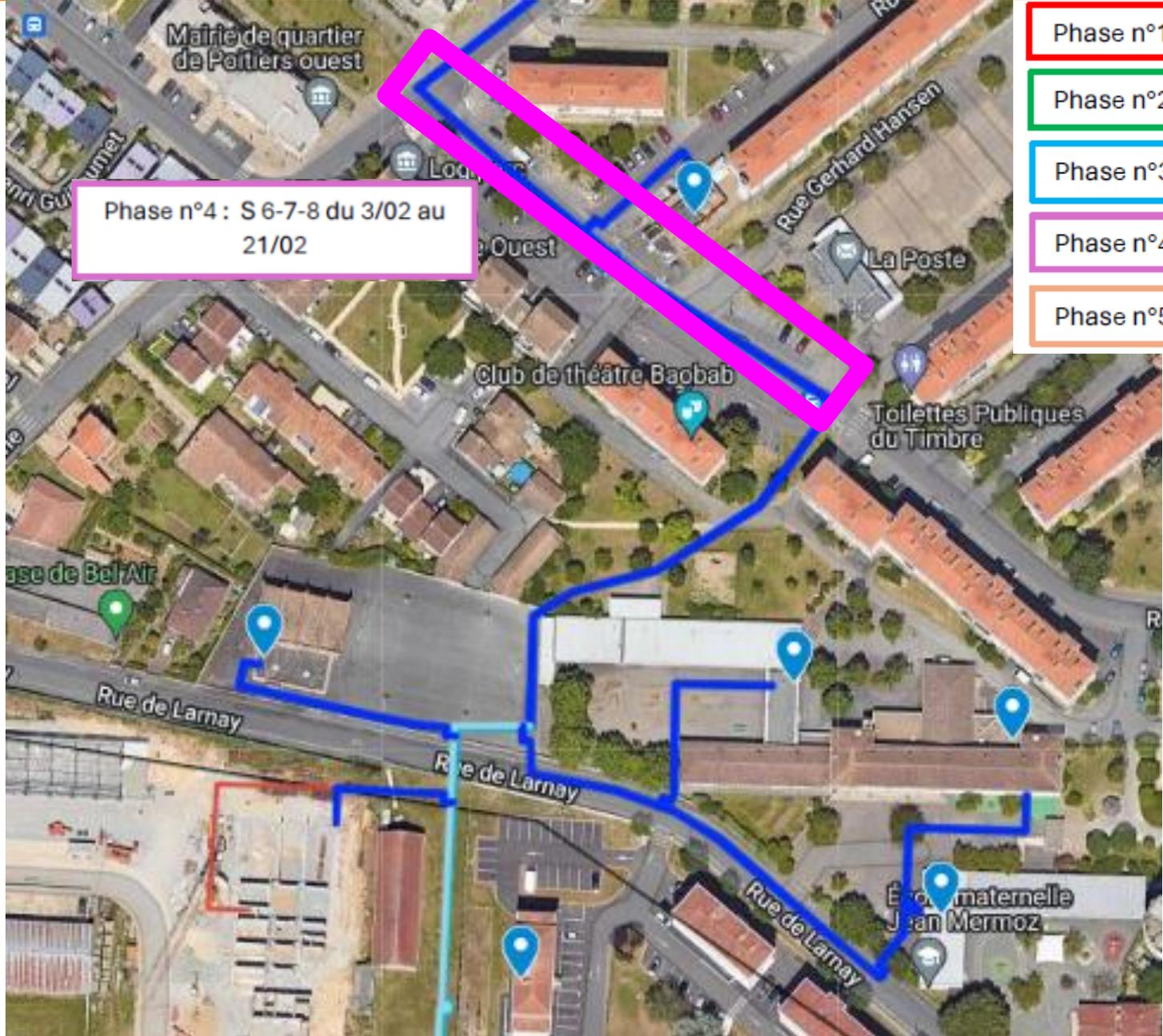
# Zone 4 : Rue de Larnay et rue Emile Roux



- Phase n°1 : Cour du Gymnase Bel Air
- Phase n°2 : Rue de Larnay.
- Phase n°3 : Espace vert entre la cour du gymnase Bel Air et la rue Emile Roux.
- Phase n°4 : Rue Emile Roux.
- Phase n°5 : Cours des écoles Jean Mermoz. (Vacances scolaires)

Phase n°3 : S 5-6  
du 27/01 au 7/02

# Zone 4 : Rue de Larnay et rue Emile Roux



Phase n°4 : S 6-7-8 du 3/02 au 21/02

Phase n°1 :

Cour du Gymnase Bel Air

Phase n°2 :

Rue de Larnay.

Phase n°3 :

Espace vert entre la cour du gymnase Bel Air et la rue Emile Roux.

Phase n°4 :

Rue Emile Roux.

Phase n°5 :

Cours des écoles Jean Mermoz. (Vacances scolaires)

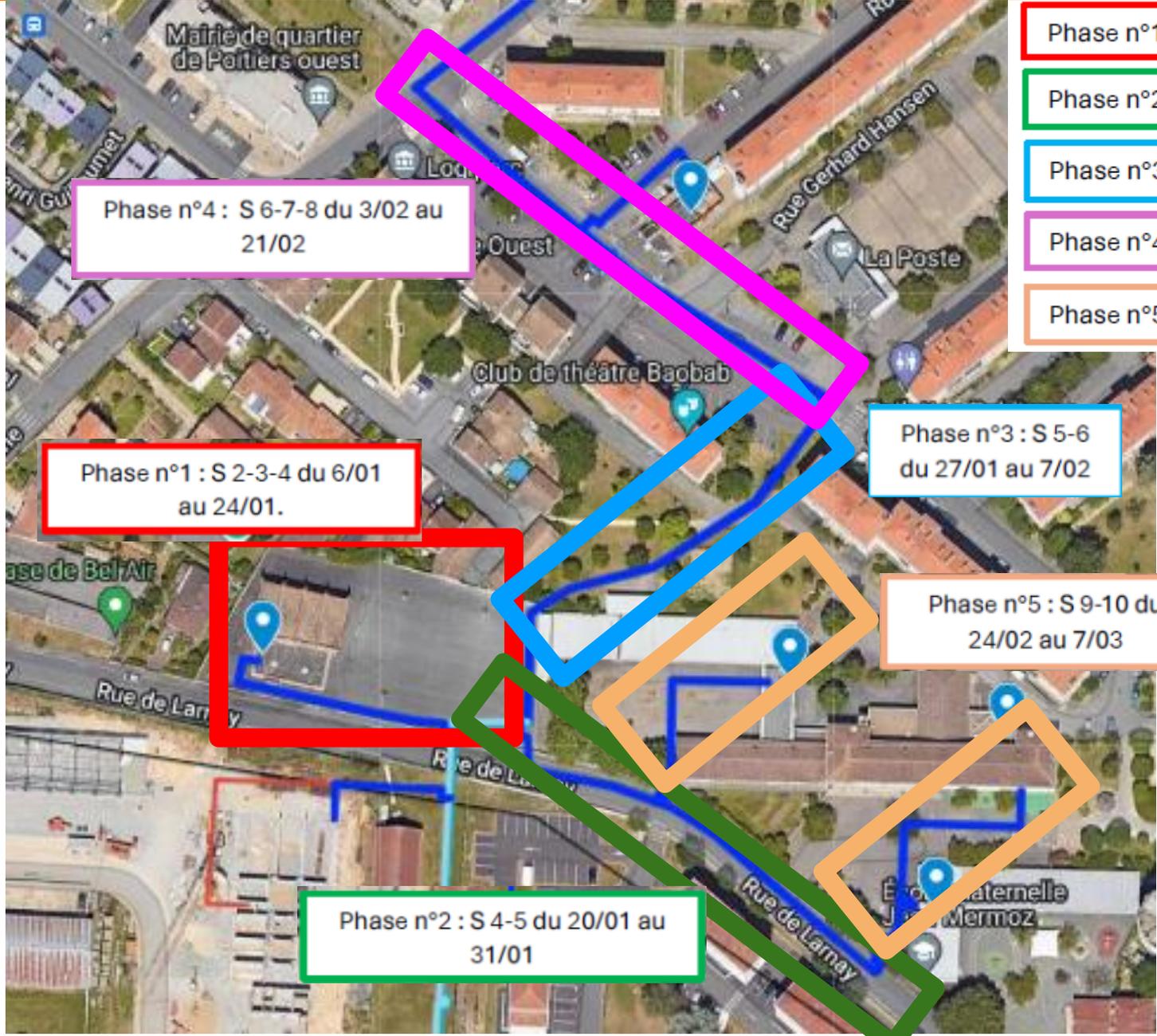
# Zone 4 : Rue de Larnay et rue Emile Roux



- Phase n°1 : Cour du Gymnase Bel Air
- Phase n°2 : Rue de Larnay.
- Phase n°3 : Espace vert entre la cour du gymnase Bel Air et la rue Emile Roux.
- Phase n°4 : Rue Emile Roux.
- Phase n°5 : Cours des écoles Jean Mermoz. (Vacances scolaires)

Phase n°5 : S 9-10 du  
24/02 au 7/03

# Zone 4 : Rue de Larnay et rue Emile Roux



- Phase n°1 : Cour du Gymnase Bel Air
- Phase n°2 : Rue de Larnay.
- Phase n°3 : Espace vert entre la cour du gymnase Bel Air et la rue Emile Roux.
- Phase n°4 : Rue Emile Roux.
- Phase n°5 : Cours des écoles Jean Mermoz. (Vacances scolaires)

Phase n°4 : S 6-7-8 du 3/02 au 21/02

Phase n°1 : S 2-3-4 du 6/01 au 24/01.

Phase n°3 : S 5-6 du 27/01 au 7/02

Phase n°5 : S 9-10 du 24/02 au 7/03

Phase n°2 : S 4-5 du 20/01 au 31/01

# Zone 5 : Rue de la Roche

20 janvier – 28 février 2025

Phase 8

24 février – 15 mars 2025

Phase 9



# Assurer une continuité de service public.

## Les points de regroupement (PDR) :

Mise à disposition de bacs 4 roues 660 litres (ordures ménagères et tri sélectif).



Mise à disposition de bornes Marti de 4m<sup>3</sup> sous réserve d'un libre accès de l'espace aérien.



# Dispositif de communication

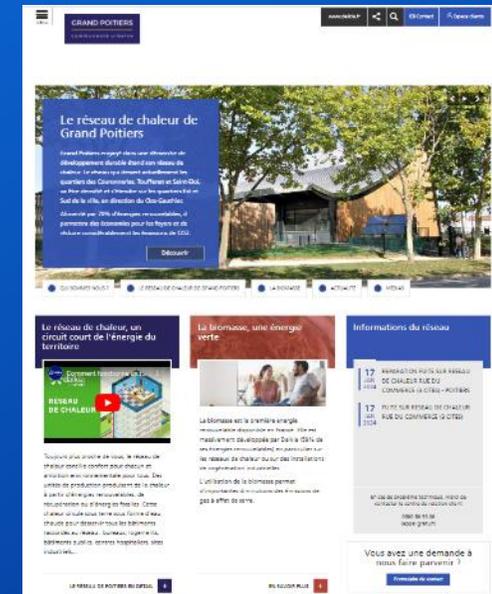


Flyers travaux et réunions publiques



Panneaux de chantier et d'information travaux

Site internet dédié



## Renseignements :

Direction Énergie : 05 49 30 21 62

Plus d'informations à venir sur le site internet :



# → Questions / Réponses



# Merci

